



La FA-FPT n'est pas satisfaite des annonces du Premier Ministre et entend bien le faire savoir

Dès le début du mois de juillet, le Premier Ministre a planté le décor... « Pas de revalorisation salariale », « pas d'augmentation pour les pensions », « suppression de 3 000 postes dans la fonction publique dès 2026 », « instauration du non-remplacement d'un agent public sur trois partant à la retraite dès 2027 », « suppression de deux jours de congés », « entre 5,3 milliards et 10 milliards d'euros d'économies sur les collectivités territoriales » ...

Ces derniers jours, il martèle à chaque déclaration son projet de loi de finances 2026 qu'il présentera le 8 septembre prochain.

Sans attendre ce passage devant la représentation nationale, la **FA-FPT** entend faire part de son mécontentement et dépose un préavis de grève du 5 au 30 septembre prochain, afin de permettre la participation aux mobilisations (manifestations, rassemblements) partout sur le territoire.

L'objectif est d'obtenir des traitements décents, de compenser l'inflation qui érode le pouvoir d'achat, de stopper la réforme des retraites en cours et d'ouvrir de réelles négociations avec le ministère. La **FA-FPT**, attachée au dialogue social, demande des réponses concrètes et rapides.

Nos revendications sont les suivantes :

- Suppression du jour de carence en cas d'arrêt maladie.
- Aucune suppression de deux jours de congés annuels.
- Maintien du taux de remplacement à 100 % (refus de l'abaissement de 10 % en maladie).
- Revalorisation immédiate de la valeur du point d'indice, indexation sur l'inflation, ajout de points et refonte des grilles indiciaires ; retour de la GIPA tant que la revalorisation n'est pas actée.
- Hausse des pensions et possibilité de départ dès 60 ans, sans décote après 42,5 années de cotisation.
- Meilleure prise en compte de la pénibilité des métiers territoriaux.
- Hausse du taux de remplacement des pensions, intégrant les régimes indemnitaires, avec un plancher au niveau du SMIC.
- Égalité femme-homme effective pour réduire les écarts de pension.
- Création de postes statutaires et plan massif de recrutements pour l'attractivité des services publics.

La **FA-FPT** reste disponible pour ouvrir des discussions à la hauteur des enjeux : pouvoir d'achat, retraites, pénibilité, égalité, carrières, recrutements.

Paris, le 28 août 2025

Contacts :

Pascal KESSLER 06.81.01.38.51

Jean-Michel WEISS 06.07.28.73.49